

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le 30 janvier 2019 à 20 heures** à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la séance précédente : approbation
2. Centre Public d'Action Sociale : démission d'un conseiller : prise d'acte
3. Centre Public d'Action Sociale : désignation d'un conseiller
4. Article L1122-23 du CLDC : rapport : information
5. budget communal 2019 : services ordinaire et extraordinaire : décision
6. Zone de police : dotation 2019 : décision
7. Zone de secours : dotation 2019 : décision
8. Enseignement : école de Ladeuze : convention d'accompagnement et de suivi dans le cadre du dispositif de pilotage : approbation
9. Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon du 5 juillet 2018 adoptant les liaisons écologiques visées à l'article D.II.2. §2, alinéa 4 du Code du développement territorial : avis
10. Projet de révision du Schéma de Développement du Territoire adopté par le Gouvernement wallon du 12 juillet 2018 : avis
11. Convention de partenariat avec l'ASBL Gymsana pour l'année 2019 : approbation
12. Triptyque des Monts et Châteaux 2019 : convention : approbation

Par ordonnance :

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre

Mme M-L VANWIELENDAELE

Mr C. DEMAREZ